



# Fédération Française de Spéléologie

## Comité Départemental de Spéléologie et de Descente de canyon des Bouches du Rhône

### Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du Lundi 19 décembre au siège de l'association

#### Présents :

ARMAND Michel (Secrétaire adjoint  
responsable environnement calanques)  
BARBIER Claude (Secrétaire)  
BEURRIER Nicolas (Président)  
GIARDINO Jean Louis  
ROMAN Mickael (Trésorier)

#### Excusés

BRIARD Daniel (Responsable commission  
Environnement)  
GAROT Géraldine  
TORRES Christine

#### Absents

CATINO Raymond  
DELERY Pierre

#### Présents invités

LANKESTER Harry (BE salarié CDSC)  
LEGARÇON Raymond (Président LIPAM)

#### ORDRE DU JOUR :

- 1 : EDSC : Nouvelles modalités**
- 2 : Harry : Dossier emploi**
- 3 : A.G.**

#### Les points à retenir :

**1 : Les spéléos confirmés sont toujours bien accueillis à l'EDSC**  
**3 : Réservez déjà cette date. Si la salle n'est pas libre, vous serez immédiatement prévenus.**  
**Et surtout, motivez vos troupes pour présenter leur candidatures au comité directeur. Plus on est de fous, plus on rit, et plus il y a de monde, plus le travail est léger !**

#### **1 : EDSC : Nouvelles modalités.**

Claude présente les nouveaux documents qu'il a réalisé.

Les passages sur l'assurance FFS sera modifié « conseillée » à la place de « obligatoire » dans les documents

Le Règlement Intérieur proposé est adopté à l'unanimité.

Les parents devront fournir les piles pour les sorties. Un jeu de 4 piles neuves devra être apporté chaque fois.

Vente du matériel individuel EDSC. Après discussion, il est admis que le matériel pourra être revendu aux jeunes assidus aux sorties un certain nombre d'années après son achat dans l'optique de faciliter

financièrement la politique de renouvellement du matériel. Le prix de vente d'un équipement complet est fixé à 250 euros, ce qui correspond à peu près la moitié du prix du matériel neuf.

La vente sera chaque fois limitée à quatre équipements.

**2: Harry : Dossier emploi.**

Le contrat aurait du se terminer le 04 novembre 2011. Suite à un premier refus du dossier par l'administration, le salaire de décembre a été versé, et le contrat de rupture n'est entré en vigueur qu'en décembre.

Il est convenu que Harry remboursera en bénévolat les sommes trop perçues. (Environ 1000 euros).

**3: A.G.**

Il est rappelé que l'AG 2011 qui se tiendra en 2012 sera une AG électorale.

Raymond Legarçon signale que le département comptait 276 fédérés fin 2011, ce qui représente 52 licenciés en plus par rapport à 2010.

Il devra donc y être procédé au renouvellement :

- ❖ Du comité Directeur.
- ❖ Du grand électeur fédéral (représentant le CDSC13 à l'AG fédérale)
- ❖ De 7 grands électeurs pour l'AG de la Région.

**Elle se tiendra à la Maison Départementale du Sport place de la Joliette, le mardi 13 mars à 18 h 30.**

Le Président  
Nicolas BEURRIER

Le Secrétaire  
Claude BARBIER